

NOTE D'INFORMATION

<u>RÉFÉRENCE</u>	<u>OBJET</u>	<u>DATE</u>
2024 – 016	ÉLECTIONS EUROPÉENNES DIMANCHE 09 JUIN 2024 VOTES PAR PROCURATION	26.04.2024

À l'attention de l'ensemble des habitants,
À l'attention de l'ensemble des familles et des proches,
À l'attention des membres du Conseil de la Vie Sociale (CVS),
À l'attention de l'ensemble du personnel,

Madame, Monsieur,

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 09 juin 2024.

Je remercie les habitants souhaitant voter par procuration de bien vouloir se manifester auprès de l'accueil de la Résidence DEBROU avant le mardi 07 mai 2024.

Les habitants devront être en possession :

- D'une pièce d'identité,
- D'une carte d'électeur ou numéro national d'électeur,
- D'un certificat médical.

Les habitants devront donner l'identité complète de leur mandataire :

- Nom-Prénom (Nom de jeune fille pour les femmes mariées),
- Date de naissance,
- Carte d'électeur ou numéro national d'électeur.

ATTENTION :

- Le mandataire (personne qui votera en lieu et place) peut être inscrit dans une autre commune que le mandant (personne qui ne peut pas voter).
- En revanche, le mandataire doit toujours voter pour le mandant dans le bureau de vote de ce dernier.
- Une seule procuration de vote par mandataire.

Bien cordialement,

Le Directeur

A. ESSALHI



DESTINATAIRES : - Habitants – Familles et Proches – Conseil de la Vie Sociale - Chrono